

DÉPARTEMENT	République Française
de l'YONNE	Commune du Val d'Ocre - 89110
	Conseil municipal du 12 juin 2025
Membres en exercice 18	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 12 juin à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf, Commune nouvelle du Val d'Ocre, sous la présidence de Bernard Curnier Maire du Val d'Ocre
Présents : 11	Sont présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.
Votants : 13	Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Patricia Guttadoro (F Richez). Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Désignation du secrétaire de séance : Karen Delin.

Le quorum étant atteint, le 38^e conseil municipal de la mandature peut débiter.

Ordre du jour

Le maire demande à l'assemblée son autorisation pour ajouter un point à l'ordre du jour : Point n° 5, la vente d'un pavillons Domanys au 49 rue Chaude.

Information et échanges avec le bureau de l'association Val d'Ocre Patrimoine

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2025

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2025 n'appelant aucune remarque de la part des membres du conseil, il est approuvé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

2. Nomination d'un nouveau représentant de la commune au Conseil syndical du Sivos

Madame Karen Delin a été élue présidente du Syndicat intercommunal à la vie scolaire du Vrin suite à l'acceptation par la Préfecture de la démission de Mme Veillard. La commune du Val d'Ocre doit donc nommer un second représentant.

Monsieur Bernard Curnier est candidat

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

3. Subventions aux associations

Mme Françoise Richez commente les subventions demandées par les associations.

Associations	2024	Demande 2025	Commentaires	Proposition	Hors vote	Nb votants	Vote pour
ADMR	120	???	20€/adhérents. 6 adhérents en 2024. En 2025 ?	120 €	2	11	11
LE BELLOVIDERE	200	200	Convention à renouveler chaque année. Animations écoles et bibliothèque St-Aubin. Tarif réduit spectacles 16€/12€	200 €	0	13	13
CMD	600	250	Remplacement d'une banderole.	250 €	1	12	12
CST bibliothèque	300	600	Réservée à l'achat de livres. En 2025 : pas de contribution exceptionnelle de CST comme en 2023 et 2024	600 €	1	12	12
OISEAU A RESSORTS	600	600	Participation aux 7e Journées photographiques. Budget global 9 000€.	600 €	0	13	13
LES PANDAS	600	1000	Participation au camp d'été 7-11ans, lac du Bourdon. Budget global 6 300€	800 €	2	11	11
L'OBRIGADO		650	Budget global d'un séjour en Bretagne : 16 120€. 9 jeunes du Val d'Ocre	360 €	1	12	12
LE RAVILLON		A définir	200 enfants dont 4 du Val d'Ocre.	0	0	13	13
AILLANT SPORT FOOTBALL	130	A définir	Participation à l'organisation du tournoi des jeunes. 13 jeunes Val d'Ocre inscrits.	130 €	0	13	13
TOUCY ENTRAIDE	700	1080	180 colis en 2025 de 50 à 90€ / 223 colis en 2024.	540 €	0	13	13
V OCRE PATRIMOINE		1000	Recevoir les Estivales en Puisaye.	400 €	1	12	12
TOTAL	3250	5380		4000 €			

4. Facturation exceptionnelle par la commune.

Il arrive que les employés communaux soient dans l'obligation d'intervenir en lieu et place de personnes privées à la demande du maire, le plus fréquemment pour des raisons de sécurité (sur les voies publiques par exemple).

Exceptionnellement ces interventions peuvent avoir lieu à la demande écrite d'un habitant de la commune.

La commune se donne la possibilité de facturer leur prestation de la façon suivante pour l'intervention de deux agents.

- 1 heure 100€
- ½ journée : 350€
- 1 journée : 600€

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

5 Vente d'un pavillon Domanys

Domanys projette de vendre le pavillon situé au 49 rue Chaude. Le prix est fixé à 62 370€
L'article L443.7 du code de la construction impose le vendeur à demander au conseil municipal un avis sur le prix de vente.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Questions diverses

- MAM : Une assemblée générale s'est tenue le 28 mai 2025. Les deux nouvelles assistantes maternelles ont donc intégré l'association La Cabane aux lutins.
Une nouvelle assemblée générale est convoquée le 4 juillet 2025 pour acter la démission de l'actuel bureau et l'élection du nouveau.
- Projet Multisports et demandes de subventions : Les réunions d'attribution de subventions du conseil départemental et de la CCAB sont planifiées avant la fin du mois de juin.
- Entretien des agrès pour adultes et remplacement des jeux pour enfants : programmés.
- Rencontre avec les nouveaux arrivants le 22 juin : Nous avons comptabilisé près de 30 nouveaux arrivants depuis le 1^{er} janvier 2024. Durant ce moment de convivialité une présentation des associations est également prévue.
- Le maire demande que plusieurs personnes se rendent disponibles pour aider les habitants à télécharger l'application Panneau Pocket, très utile pour l'information de nos concitoyens.

Tour de table

Françoise Richez

- Site internet : décalé après l'été.
- Très bonne affluence aux premières expositions artistiques de la saison estivale.

Stéphane Rouet

- Travaux dans la Ruelle du curé et rue Vendôme pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.
- Projet de supprimer les barrières entourant l'ancien terrain de football afin de faciliter le travail d'entretien par les employés communaux.
- Renfort de l'équipe communale par l'Esat de Montholon pour l'entretien des espaces verts.

Karen Delin

- Le problème électrique dans le foyer communal a été résolu. Le foyer est de nouveau accessible.

Aurélie Jaluzot

- La randonnée du Sivu aura lieu le dimanche 29 juin. Rendez-vous devant la mairie du Val d'Ocre pour une marche de 11 km jusqu'à Parly.
- Devis pour l'achat de nouveaux bancs reçus.

Bernard Duval

Regrette qu'aucuns travaux aient été exécutés sur le pigeonnier du Moulin.

Jean-Hugues Motard

Déplore le mauvais état de certaines œuvres du Chemin des Arts. F. Richez indique qu'un plan de nettoyage et entretien a été décidé par l'association Asavat à l'occasion de la 4^e Biennale des Petits Formats. Ces actions d'entretien seront ouvertes à tous

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 20h50.

Le maire

Bernard Curnier

